

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 126 (1981)  
**Heft:** 4

**Rubrik:** Revues

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## *Revues*

### **Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift N° 3, mars 1981**

Préfacée par le chef de l'instruction, cette livraison, d'une épaisseur inhabituelle, est consacrée pour l'essentiel aux moyens didactiques utilisés dans les forces armées.

En première partie, les moyens engagés dans l'armée suisse sont introduits par le Lt-col EMG Geiger, actuellement commandant des écoles antichars de Chamblon. Ecole de commandement, moyens audio-visuels, simulateurs pour engins guidés ou pour l'instruction AC, appui par computers sont tour à tour examinés par différents spécialistes.

La deuxième partie, introduite par le rédacteur en chef de l'ASMZ, est consacrée aux moyens modernes dont font usage les armées étrangères. L'effort principal est mis sur l'armée allemande, mais les forces britanniques, néerlandaises et autrichiennes sont également évoquées.

Une troisième partie, enfin, est consacrée à différents problèmes, thèmes et thèses en rapport avec l'instruction militaire d'aujourd'hui.

Relevons enfin que, dans les pages réservées à ses chroniques, l'ASMZ rend hommage à deux officiers généraux récemment disparus, le divisionnaire Haener et le brigadier Nicolas.

### **Rivista militare della Svizzera italiana N° 1, janvier-février 1981**

D'un ouvrage du lieutenant-colonel Piero Balestra intitulé «Infanterie, quelques expériences au service actif 1939-1945», la rédaction a extrait trois chapitres qui, plus que des relations, sont en fait des considérations sur certains aspects de notre défense militaire: la milice, l'instruction et, finalement, ce qu'il reste de ces années passées sous le gris-vert. Si l'ensemble a déjà un goût d'histoire, plusieurs remarques et constatations formulées en 1945 pourraient être reprises aujourd'hui sans y changer une seule virgule. Une fois encore, on se prend à souhaiter que les enseignements tirés de ce dernier service actif soient relus et médités par les officiers actuels.

### **Protection civile N° 3, mars 1981**

Le thème principal de ce numéro est l'information. Etude des moyens dont disposent la Protection civile d'une part et l'Union suisse pour la protection civile de l'autre, pour faire toujours mieux connaître cette organisation. On relèvera ici l'excellente manière qu'a la revue de présenter son article de fond en trois langues sur des colonnes parallèles.

Dans la rubrique des actualités, l'état de la PC dans le canton de Genève. En gros, les planifications ont été suivies, tant en ce qui concerne l'instruction du personnel que la construction des abris. Si le nombre de places protégées correspond au chiffre de la population résidente, quelque trente mille places doivent encore être pourvues d'un système de ventilation.

Un centre fédéral d'instruction à Schwarzenbourg est en chantier depuis janvier. Son inauguration est prévue pour 1984.

### **Armées d'aujourd'hui N° 58, mars 1981**

Ouvert par un ordre du jour du nouveau chef d'état-major des armées, le général d'armée J. Lacaze, ce numéro intéresse surtout par son dossier du mois, consacré cette fois-ci au thème du «commandement militaire aujourd'hui». Différents aspects sont traités par des personnalités telles que le professeur Jean Rouvier ou le général Paul

Arnaud de Foïard. La légitimité du commandement, la spécificité du commandement militaire sont traitées dans une partie que l'on pourrait appeler générale. Dans la partie spéciale, relevons un entretien avec le général Michel Forget sur le commandement en temps de paix: le général Forget ne croit pas qu'il faille distinguer deux modes de commandement guerre ou paix. Il reconnaît cependant que le temps de paix est propice à une interinfluence des entreprises civiles et de l'organisation des forces armées. Evoquant les styles de commandement, le général Yves Salkin reconnaît que «tout chef doit conquérir ses hommes... Créer le climat de confiance, provoquer le dialogue, gagner l'adhésion à l'œuvre projetée... exemples de marches à gravir avant de délivrer le feu vert de l'action. Veillons, cependant, à ne pas devenir les esclaves de ces méthodes; elles ne sont que des moyens et non pas des fins comme le souhaiteraient d'aucuns. L'art de commander a des rides; il a aussi des lettres de noblesse qui ont su défier les siècles.»

De cette livraison de la revue française, nous avons encore retenu la rubrique étrangère consacrée à l'armée danoise, qui semble avoir tiré les leçons de sa faiblesse de 1939, et un intéressant témoignage d'un ancien officier d'active, le lieutenant-colonel Youchtchenko, intitulé «Réussir sa reconversion».

### **Défense nationale, mars 1981**

Le 3 février dernier, le nouveau ministre de la Défense français, M. Robert Galley, s'adressait à l'Institut des hautes études de défense nationale. Son exposé est reproduit dans le numéro de mars de la revue. M. Galley examine d'abord l'environnement international de la France. Celui-ci est caractérisé de trois manières: par l'augmentation de l'effort militaire des deux superpuissances, par le développement de forces déstabilisatrices un peu partout dans le monde et par quelques évolutions technologiques de grande portée. Face à ces éléments et à ces menaces, quelle est la politique de défense de la France? Elle se base sur 4 principes: une défense *nationale*, fondée sur la *dissuasion*, la volonté de disposer d'une *capacité d'action* et le recours à la *conscription nationale*. M. Galley rappelle que les forces nucléaires sont «l'instrument essentiel de notre stratégie de dissuasion». Dans le domaine des forces classiques, c'est sans doute, affirme le ministre, les moyens de la marine qui connaîtront, dans les années à venir, les changements les plus spectaculaires. M. Galley termine en demandant à ses auditeurs et lecteurs de savoir, certes, faire preuve d'imagination, mais de ne pas oublier que la France devra s'engager non seulement à assurer sa liberté, mais à défendre les valeurs de sa civilisation et contribuer à réduire les tensions.

### **Ejército N° 493, février 1981**

Plusieurs articles sont consacrés à des problèmes d'armement. Relevons simplement celui du commandant Rojas-Marcos consacré à la recherche dans l'industrie d'armement et à la description des divers fusils d'assaut actuellement en service (ou presque) de calibre 5,56, par Rafael Alvarez Rodriguez.

## Qu'est-ce qu'«Amnesty international»?

La revue mensuelle *Itinéraires* a publié en automne 1980 une étude de Hugues Kéraly et intitulée «Enquête sur un organisme au-dessus de tout soupçon, Amnesty international». Parti pour le Chili aux fins d'y enquêter sur les conditions d'existence, l'auteur s'est trouvé le plus naturellement du monde en présence de personnages que l'on croit, en Europe et grâce aux cris d'alarme d'«Amnesty international», enfermés dans les plus sombres cachots et soumis aux pires tortures.

Il est vrai que Kéraly a rencontré certains «torturés» en prison. Mais, dirons-nous, «normalement» emprisonnés et en bonne santé, lors même que, de ce côté-ci de l'Atlantique, les tortures dont ils sont censés être victimes sont fustigées à grands coups de tracts, de pétitions et de «manifs» diverses.

Cela suffit à imprimer au voyage de Kéraly une direction et une systématique légèrement différentes: il s'intéresse en priorité à ceux que l'on annonce ici comme prisonniers politiques victimes d'innommables sévices. Ce qui l'amène à constater que, si «Amnesty international» ne ment pas sciemment, elle pêche en tout cas par manque de contrôle dans ses informations. Hugues Kéraly, poussant son investigation à partir du cas chilien, constate et démontre ce que chacun subodorait de longue date, à savoir que les pays occidentaux jouissent d'une sollicitude particulière de la part d'une association qui se prétend neutre. La présence, ici ou là, dans la liste des injustement emprisonnés, de quelque dissident soviétique n'est qu'un arbre qui ne saurait cacher la forêt. De même que l'épithète «politique» systématiquement apposé aux prisonniers d'Amérique du Sud et dont plusieurs, de leur propre aveu, sont bel et bien des condamnés de droit commun. (C)

### Abonnement à la Revue militaire suisse

Le soussigné

Grade: \_\_\_\_\_ Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_ Numéro: \_\_\_\_\_

Numéro postal: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_

souscrit un abonnement pour une année à la **Revue militaire suisse**

Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

A retourner à l'Administration de la RMS, av. de la Gare 39 1003 Lausanne